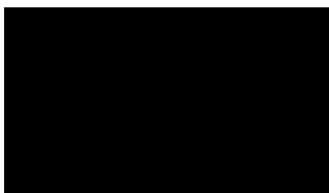


ASSEMBLEE GENERALE Novembre 2024

COMPTE RENDU DE LA REUNIONEtaient présents :

Monsieur TIRONI



Rez-de-Chaussée

1ER étage G et D

2e étage GAUCHE

2e étage DROIT

3e étage GAUCHE

3e étage DROIT

Pour rappel, compte tenu des quotes-parts individuelles, la répartition des voix se fait de la façon suivante (cfr règlement de copropriété):

- Appartements de gauche : 11 voix par appartement
- Appartements de droite : 14 voix par appartement
- Appartement du 1^{er} étage : 25 voix
- Rez-de-chaussée : 24 voix

Approbation des comptes

Le décompte 2024 **est approuvé**.

Les paiements et remboursements liés aux décomptes 2024 seront à effectuer pour **le 31 décembre 2024 au plus tard**.

Chaque propriétaire recevra un décompte individuel en annexe de ce rapport AG.

Compte de copropriété : **BELFIUS BE19 0688 9461 0112**

Provision mensuelle

Virement permanent des provisions mensuelles sur le compte BELFIUS de la copropriété, à effectuer dans les sept premiers jours du mois.

Provision mensuelle du 1^{er} décembre 2024 au 31 novembre 2025 (chauffage + entretien) :

Nom	Chauffage + Entretien (mensuel)
	15
TIRONI	190
	100

	64 70 92
--	----------------

Travaux

- **Travaux réalisés**

Entretien de la chaudière collective réalisé en Novembre 2024 .

- **Travaux à venir**

Il a été décidé de contacter une société de désamiantage pour investiguer de la présence d'amiante dans notre sous-sol.

Une investigation est à mener concernant l'humidité qui touche les murs intérieurs de (fond de la salle à manger).

Une éventuelle amélioration énergétique est à réfléchir et des devis sont à demander pour :

- isolation façade arrière + châssis arrière
- panneaux solaires

Un éventuel nettoyage de la cave mazoute et des devis sont à demander pour :

- vider la cave des déchets
- contrôler la cuve mazoute et envisager son devenir

Etat des comptes

Etat des comptes le 25/11/2024	
Compte à vue	2890.80
Fonds de roulement	9.43
Fonds de réserve	762.45
Total	3662.68

Pas de provision de charge demandée pour cette année.

Election du gérant (responsable d'immeuble)

Il a été décidé (vote à l'unanimité) que garderait la gérance de l'immeuble sis : rue de Pervyse, 96 Etterbeek pour l'année 2024-2025.

Divers

Entretien Chaudière : Entretien à effectuer en juillet 2026

Femme de ménage : Pas de frais pour cette année.

Une investigation est à mener concernant la facture électricité des communs.

Contacts

N° de téléphone :

- [REDACTED]
- Monsieur TIRONI et Madame SINKOVIC [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

L'envoi des convocations et compte-rendu des Assemblées Générales (ainsi que toutes les documents relatifs à l'ACP Pervyse, 96) se fait d'un commun accord par mail aux adresses reprises ci-dessous :

- [REDACTED]
- Monsieur TIRONI et Madame SINKOVIC s.tironi@gmail.com; eva.sinkovic@gmail.com
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

L'Assemblée Générale 2024 est fixée pour le mardi **26 novembre 2025 à 19H.**

[REDACTED]

Responsable de l'ACP Pervyse, 96